

GRDR

Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural

Migration, citoyenneté et développement

66/72 rue Marceau
93109 Montreuil France
Métro : Robespierre

Tél. 01 48 57 75 80
Fax. 01 48 57 59 75
email : grdr@grdr.org
www.grdr.org

Association loi 1901

PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE PROMOTION DU ROLE DES MIGRANTS ACTEURS DE CO-DEVELOPPEMENT – Mali – Mauritanie – Sénégal - France (Europe)

PAIDEL - Educoddev - Phase II - 2007-2009

Requête MAAIONG 2007-2009

Janvier 2007

Préambule

La requête intitulée « Programmes d'appui aux initiatives de développement local et de promotion du rôle des migrants acteurs de co-développement » est structurée en deux parties.

La première est une synthèse à grands traits des requêtes pays : Mali, Mauritanie, Sénégal, et du volet éducation au co-développement mis en œuvre en France et en Europe. C'est une argumentation qualitative des objectifs et des résultats attendus de la seconde phase de l'action du GRDR sur le double espace de la migration. Elle est centrée sur une analyse et une réflexion prospective sur le Développement Economique Local de la zone du bassin du fleuve Sénégal et de l'aménagement du territoire à des échelles supra communales. De façon transversale, c'est l'intégration sous régionale des investissements structurants transfrontaliers et des économies locales qui sont recherchées.

La seconde partie présente les requêtes détaillées et argumentées suivant le canevas de la MAAIONG / UE pour chaque pays, à savoir :

La requête Mali : Programme d'appui aux initiatives de développement local dans la Région de Kayes. Phase II

La requête Mauritanie : Programme d'appui aux initiatives de développement local dans les Régions du Guidimakha et du Gorgol - Zone fleuve Sud Est de la Mauritanie. Phase II

La requête Sénégal : Programme d'appui aux initiatives de développement local dans les Départements de Bakel et de Matam - Sénégal Oriental¹. Phase II

La requête France: Programme Migrants, acteurs d'éducation au co-développement.

¹ Pour cette seconde phase nous n'avons pas retenu la Casamance, dans la mesure où la reprise de l'insécurité dans la zone (notamment dans le département de Bignona où nous intervenons) rend difficile la mobilisation des acteurs et l'animation des cadres de concertation. Cependant, nous restons en veille par rapport aux programmes d'appui au développement local en cours (PSIDEL et le PNDL), et disponibles pour apporter notre contribution et diffuser nos outils. Selon l'évolution de la situation, une requête spécifique pourrait être introduite pour la seconde année.

Liste des sigles et acronymes

ADDEL	Appui à la décentralisation et au développement local.
ADL	Animateur de développement local
AFD	Agence Française de Développement.
AFVP	Association française des volontaires du progrès
AGADA	AGir Autrement pour le Développement en Afrique
ANICT	Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités Territoriales (Mali)
C2D	Convention Dette et Développement
CCC	Cadre de concertation communal
CCC	Centre de Conseil aux Communes (au Mali)
CCFD	Comité Catholique de lutte contre la Faim et pour le Développement
CDL	Comité de développement local
CFSI	Comité Français de Solidarité Internationale
CPCD	Comité de Pilotage des Communes du Diombuxu (Mali)
FAIB	Fonds d'appui aux initiatives à la base
FAIDEL	Fonds d'appui aux initiatives de développement local (R.I.Mauritanie)
FDL	Fonds de développement local
FED	Fonds Européen de Développement
GIC	Groupement Inter communautaire du Département de Bakel - Sénégal
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
GRAF	Groupe de Retraités de l'Education et de la Formation (France)
GTZ	Coopération technique allemande
ICC	Instances de Concertation Communales
KFW	Coopération financière allemande
MARP	Méthode accélérée de recherche participative
ONG	Organisation non gouvernementale
OPA	Organisation Paysanne d'Appui
OSP	Organisation socioprofessionnelle
PACDM	Programme d'appui à la consolidation de la décentralisation au Mali
PAIDEL	Programme d'appui aux initiatives de développement local
PAP	Plan d'actions prioritaires
PASH	Programme d'Appui au Secteur Horticole (Mali)
PASK	Projet Aftout-Sud Karakoro (R.I.Mauritanie)
PDC	Programme de développement communal
PDL	Programme de développement local
PIMDERO	Promotion de l'implication des migrants dans le développement de leurs régions d'origine
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales (Mali, Sénégal)
PSTE	Pays pauvres très endettés
PRLP	Plan régional de lutte contre la pauvreté (R.I.Mauritanie)
PSIDEL	Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (Sénégal)
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
TDR	Termes de référence
APE	Accords de partenariat économique

Composition :**Nom et prénom du président** Etienne BEAUDOUX**Nom et prénom du directeur****Nom et prénom du secrétaire général****Autres : trésorier, délégué général, autres...** Trésorier : Marc FAIZANT
Secrétaire : Frédéric JENNY**Y-a-t-il un commissaire aux comptes ?** Doucet, Beth et Associés
dans l'affirmative nom, adresse et qualité 7, rue des Bergers
75015 PARIS**Conseil d'administration : combien y-a-t-il de membres ?** 13
*** un contrôleur financier y siège-t-il ?** non
*** compte-t-on parmi ses membres un représentant du ministère des Affaires étrangères ?** non
*** si oui indiquez son nom et sa fonction**

Budget pour.... (précisez l'année) en € pour les 3 dernières années	2003	2004	2005
Année			
* budget global de l'association	1 081 463	1 663 218	2 415 417
* salaires (charges comprises)	860 479	868 619	983 617
* loyers (nets de charges)	51 550	31 626	42 289
* ressources propres	71 902	149 882	56 946
* subventions publiques accordées	738 854	1 189 724	2 007 898

Nombre d'adhérents	85	85	79
Nombre de cotisants	85	85	49
Montant des cotisations	15	15	20

Effectifs en France au 31/12/2006			
Total :	25	Personnel salarié	25
		Personnel bénévole	
		Autres (préciser)	

Effectifs des permanents à l'étranger (ou nb de mois/volontaires)	Salariés	54 (dont 2 expatriés)
	Volontaires	5

Publications

Appartenance à des collectifs, réseaux, plates-formes **F3E, Groupe Initiatives, CFSI,
Coordination Sud**Nom, prénom et qualité du signataire : **Etienne BEAUDOUX, Président**

1. Intitulé, localisation et partenaires/bénéficiaires de l'action

1.1 Intitulé de l'action

L'action est articulée sur le double espace de la migration, région d'origine et région d'accueil.

Région d'origine : PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL - *Mali, Mauritanie, Sénégal.*

Région d'accueil : MIGRANTS, ACTEURS D'EDUCATION AU CO-DEVELOPPEMENT – *France (Europe)*

1.2 Localisation de l'action

La zone d'action est basée sur le double espace : le Bassin du Fleuve Sénégal et la Casamance d'un côté (Mali, Mauritanie, Sénégal), et la France de l'autre.

- Au Mali : les Cercles de Kayes et Yélimané.
- En Mauritanie : les Régions du Guidimakha et du Gorgol.
- Au Sénégal : les Départements de Podor, Matam et Bakel (Sénégal oriental).
- En France : les Régions Ile de France, Nord Pas de Calais, Haute Normandie et Centre.
- En Europe : le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

Tableau 1 : Localisation de l'action

Pays	Régions	Cercles / Départements
MALI	Kayes	Kayes, Yélimané, Bafoulabé
MAURITANIE	Guidimakha	Ould Yengé; Sélibaby
SENEGAL	Saint-Louis	Podor
	Matam	Kanel, Matam
	Tambacounda	Bakel
FRANCE	Ile de France	50 communes / Associations de migrants
	Nord pas de Calais	6 intercommunalités / pays
	Haute Normandie, Centre	Associations de migrants
EUROPE	Portugal, Italie et Espagne	

1.3 Les partenaires et acteurs bénéficiaires

MALI : En partenariat avec l'Assemblée Régionale de Kayes (ARK) et :

- L'Association des Municipalités du Mali (AMM)
- La Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT)
- La Direction de l'Aménagement du Territoire (DATAR)
- La Direction nationale des Frontières (DNF)
- Le Collectif des Députés de la Région de Kayes
- Le Réseau d'Echange sur le Développement Local (REDL)
- L'Assemblée Régionale de Kayes (ARK)
- Les Conseils de Cercle de Kayes et de Yélimané
- Le Comité de Pilotage des Communes du Djombuxu (CPCD)
- L'Association des Communes du Guidimakha Kafo (ACGK)
- Les élus des 15 collectivités appuyées.
- La Charte de collaboration de Kayes
- La Coordination Régionale des ONG
- Les services déconcentrés (santé, éducation, hydraulique, etc.)
- Les partenaires de coopération décentralisée en France (Ile de France, NPDC).
- Les structures techniques et financières d'appui au développement local (Europe)
- L'Organisation Malienne pour la Réalisation des Initiatives de Base (Yélimané)
- L'ADER (ONG Locale)
- Le CIDS (ONG locale)
- Helvetas
- L'AFVP
- Les organisations de la société civile
- Les associations villageoises et communales de ressortissants résidant en France
- Les acteurs du secteur privé

MAURITANIE

- Les 18 communes du Guidimakha et les 28 communes du Gorgol
- Le Collectif des Unions du Guidimakha
- L'ONG nationale Ecodéveloppement
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- Les Coopérations décentralisées (Région Centre, Aubervilliers, Louvres, Fos-sur-Mer, Noisy-le-Sec, Arles, Olot en Catalogne)
- Le Comité de Développement Local de chacune des communes
- Les agents de développement local
- Les associations de migrants
- L'Association des Maires du Guidimakha
- L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol
- Les services techniques de l'état (santé, éducation, hydraulique, dévpt rural et environnement)

SENEGAL

- Les Communautés Rurales de : Aouré, Bokiladji, Gabou, Kothiary, Moudéry, Pété et Orkadiéré
- Les Agences Régionales de Développement (ARD) de Tambacounda et de Matam
- Le Groupement d'intérêt communautaire de Bakel (13 communautés rurales)
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- Enda tiers monde
- L'Université de St Louis
- La Direction des Collectivités Locales
- La Direction d'Appui au Développement Local (DADL)
- L'Union des Association des Elus locaux
- L'Association nationale des conseillers ruraux (ANCR)
- Le Conseil national des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- La Coordination des Organisation de la Société civile pour la défense de l'environnement et le développement du Bassin du Fleuve Sénégal (CODESEN)
- La plate forme des ONG Européennes au Sénégal
- Les autorités administratives (Préfecture et Sous Préfectures)
- Les services déconcentrés (santé, éducation, hydraulique)
- Groupe de Recherche pour l'Eco-Développement (GRED)

FRANCE

- Une cinquantaine d'Associations villageoises et communales de ressortissants, de tous âges, résidant en France. Nous ne nommerons ici que les associations communales
- Les fédérations malienne et mauritanienne (HCME et RAME) de ressortissant et leur composante « jeunes » (Mauritalents) et « femmes » (*Kaffo* : *Guidimakha*)
- Une vingtaine de partenaires de coopération décentralisée (communes, intercommunalités, départements, régions).
- Les Agences de l'Eau (Artois Picardie, Seine Normandie, Loire Bretagne) et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Restauration du Cours de l'Essonne - SIARCE [91].
- Les établissements de formation agricole (Nord – Pas de Calais).
- Les PNR (Nord – Pas de Calais).
- CUF (Cités Unies France) et les structures régionales chargées de l'animation de la coopération décentralisée (Cercoop, Resacoop, Lianes Coopération, Centr'aider, etc.).
- Les CASI (Coordinations des Acteurs de Solidarité Internationale).
- L'UNADEL (Union Nationale des Acteurs de Développement Local) et ses ramifications régionales Géants en Nord – Pas de Calais et Idélif en ile de France.
- Les partenaires européens : *Indé* (Portugal), *Gao* (Italie), *Fons Catala* (Espagne) et leurs associés.
- Les Universités de Poitiers (laboratoire Migrinter) et de Calabre (Dipartimento di Sociologia e Scienza Politica, Università della Calabria).
- Le Conseil de l'Europe – Centre Nord-Sud.

2. Contexte du programme

Les trois pays frontaliers du bassin du Fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) ont défini de façon simultanée et dans les mêmes directions leurs grands axes politiques pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD.

La première phase **des politiques de lutte contre la pauvreté** engagée au début des années 2000 et qui se voulait être le cadre de référence pour les autres politiques sectorielles et multisectorielles, n'a pas permis aux trois pays de sortir du peloton de queue de l'indice de développement humain². L'incidence de la pauvreté reste élevée particulièrement dans le milieu rural, qui occupe plus de la moitié de la population des trois pays et qui malgré un potentiel agropastoral significatif reste vulnérable aux chocs climatiques et agressions de tous genres (criquets, épizooties,...etc.).

En 2006, la seconde phase de ces politiques a eu le mérite de réviser un tant soit peu et de façon réaliste les priorités, en inscrivant comme nouveaux objectifs : la réduction des inégalités territoriales et le rétablissement de l'équilibre dans la répartition des ressources entre régions et collectivités locales au Sénégal; la sécurité alimentaire et le secteur productif au Mali. En Mauritanie où le CSLP II a été construit dans l'urgence de la phase de transition et a repris les mêmes piliers que le CSLP I, ce sont des ajustements en termes de mise en œuvre et de bonne gouvernance qui sont envisagés.

Toutefois, au Sénégal comme au Mali et vraisemblablement en Mauritanie, c'est autour **des politiques de décentralisation** et de déconcentration que semble se construire l'outil qui va garantir la réduction de la pauvreté, assurer la bonne gouvernance et asseoir la démocratie. Aussi, au Mali où la décentralisation a permis d'atteindre en moins de 10 ans un niveau d'équipement et de mobilisation des acteurs à la base jamais atteint depuis l'indépendance, la seconde phase poursuit l'objectif de maîtrise d'ouvrage au niveau local et introduit le transfert de la gestion des ressources naturelles au CT pour assurer la sécurité alimentaire et le DEL. Au Sénégal, le Programme National de Développement local (PNDL) est le cadre global défini pour la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des communautés rurales et assemblées régionales. Enfin en Mauritanie, la politique de décentralisation semble prendre de plus en plus de place et s'affirme comme une perspective incontournable pour moderniser l'Etat et assoir une bonne politique d'aménagement du territoire. Sous l'impulsion des Etats membres de l'Union européenne représentés sur place (France, Allemagne, Espagne), la Délégation de la Commission européenne est sur le point de lancer un programme ambitieux d'appui à la décentralisation, à la déconcentration et au développement local.

La volonté politique des trois pays de renforcer la décentralisation et promouvoir le développement local s'exprime notamment par la croissance forte des dotations aux CT, même si elles restent encore faibles par rapport aux besoins. La pérennisation de ces fonds semble confirmer l'irréversibilité du processus de décentralisation, et ces transferts représentent une des principales voies de redistribution à terme des ressources nationales. La déconcentration, supposée aller de pair avec la décentralisation, se fait par contre attendre et handicape sérieusement l'efficacité des investissements particulièrement en milieu rural. Cette inertie des services déconcentrés, souvent justifiée par les rapports de force ou de préséance, est liée aux difficultés des gouvernements à redéfinir clairement les nouvelles missions d'appui conseil des services techniques aux collectivités territoriales. Réussir cette déconcentration est l'ultime point de rééquilibrage du rôle de l'Etat comme régulateur et garant de l'atteinte des OMD.

² Mali CSLP II 2007-2011 (IDH 2006 175/177); Mauritanie CLSP II 2006-2010 (IDH 2005 153/177); SN DRSP II 2006-2010 (IDH 2005 157/177)

Au côté de ces acteurs déconcentrés et décentralisés, **les organisations de la société civile** sont plus que jamais mobilisées pour exiger plus de transparence dans la gestion des affaires publiques. Elles sont proactives dans les débats nationaux et porteuses de beaucoup d'initiatives citoyennes. Elles sont sur une courbe ascendante et les programmes européens d'appui à la société civile et à la bonne gouvernance, issus des accords de Cotonou, arrivent enfin à leur phase opérationnelle dans les trois pays du Bassin du Fleuve Sénégal. Ils représentent sans aucun doute un important levier de renforcement des capacités de ces acteurs, et permettront aux OSC de se frayer un chemin et de prendre pleinement leur place d'acteurs importants de la démocratie et de la bonne gouvernance.

De façon plus globale l'ensemble de la sous région a connu ces deux dernières années une augmentation spectaculaire **de l'immigration clandestine**, ce qui a suscité des réactions et des positionnements d'urgence sans précédents. Les pays européens du bassin méditerranéen, principale destination de cette migration principalement économique, se sont fortement mobilisés pour signer des accords bilatéraux avec les pays de l'Afrique de l'ouest et ont mobilisé la Commission européenne pour intégrer cette problématique dans son agenda politique avec les pays du Maghreb et de l'Afrique de l'ouest. Entre répression et immigration légale/choisie, et codéveloppement, le débat reste entier et la surenchère médiatique et politique partage l'opinion publique européenne. Néanmoins aux dernières nouvelles, la Commission européenne semble avoir pris le taureau par les cornes et décidé de tester l'ouverture d'une agence pour l'immigration à Bamako. Cette initiative reposera certainement le débat de façon plus juste et plus responsable tant pour l'Europe que les pays de départ.

Enfin, l'agenda politique chargé du premier semestre 2007 va consacrer un peu plus les changements, qui on l'espère assoiront mieux la démocratie et la bonne gouvernance dans les pays du BFS.

3. Justification du programme

3.1 Rappel

En engageant en 2001 le programme PAIDEL-PIMDERO³, le GRDR s'est positionné en accompagnement des acteurs locaux face aux mutations des politiques dans les pays du BFS (politique de lutte contre la pauvreté et politique de décentralisation en particulier), et au repositionnement des interventions des migrants et de leurs associations tant sur le territoire d'accueil que celui d'origine.

En 2004⁴, l'évaluation externe de ce programme basé sur le double espace de la migration a permis de conforter l'accompagnement du GRDR, et sa contribution effective au développement local dans le BFS et aux dynamiques de codéveloppement et de coopération décentralisée. Un certain nombre de recommandations ont permis en 2005 de conduire à leur terme les activités de consolidation et de capitalisation, et d'ouvrir la réflexion sur une seconde phase d'appui au développement local. Nous avons également profité de ce moment de transition pour initier une réorganisation et une évolution institutionnelle du GRDR en tant que structure, afin de s'adapter aux nouveaux enjeux de la migration et de la solidarité internationale.

3.2 2006, une année d'évaluation ex-ante pour l'action du GRDR sur le double espace de la migration

Les objectifs de cette évaluation ex ante étaient de tester/initier une recherche action sur le développement local à un niveau intercommunal, régional et transfrontalier. Nous nous sommes également engagés à investir dans le sillage des priorités locales un certain nombre d'axes tels que :

- le transfert aux communes de la gestion des ressources naturelles au Mali,
- la démocratie locale et la citoyenneté promues durant la phase de transition démocratique en Mauritanie,
- les partenariats communaux multi acteurs au Sénégal,
- le renforcement de l'éducation au codéveloppement en France,
- et enfin gagner en visibilité en proposant une plateforme sous régionale de mobilisation, capitalisation et de plaidoyer sur le développement local, le codéveloppement et la coopération décentralisée.

Le principal résultat attendu de cette évaluation est de définir de façon concertée avec l'ensemble de nos partenaires (élus, OSC, migrants, coopérations décentralisées et autres acteurs institutionnels) dans chaque pays, et ensuite de manière transversale autour du BFS, les conditions de faisabilité d'une seconde étape à l'action du GRDR sur le double espace de la migration (régions d'origine et pays d'accueil).

L'activité de l'année 2006, tout en faisant face aux multiples demandes d'appui, le plus souvent croisées entre les associations de migrants et les CT, et/ou de contribution méthodologique dans les rencontres institutionnelles, a gardé le cap et centré l'essentiel de l'emploi du temps des équipes GRDR sur le partage des constats et la formulation des perspectives pour un nouvel appui au processus de DL.

³ Le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL) dans le BFS (2001-2004 avec une année de transition pour 2005). Le programme Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leur Région d'Origine (PIMDERO) en France (2002-2004 avec une année de transition pour 2005).

⁴ Cf. résumé de l'évaluation (http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Synthese_de_l_evaluation.pdf) et rapport complet (http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Rapport_final_evaluation_PAIDEL-PIMDERO.pdf).

Les résultats de ce travail de formulation sont :

1. L'élargissement géographique et le changement d'échelle : initiée depuis 2005, l'intercommunalité au Mali est l'espace où nous avons obtenu le plus de résultats et de synergie entre les acteurs. Le miniforum intercommunal de décembre 2006 nous a permis de réunir à Kayes 6 intercommunalités (dont 4 naissantes) et deux initiatives en cours au Sénégal et en Mauritanie. L'intérêt pour ces regroupements est réel pour toutes les communes qui ont initié le processus de concertation et d'aménagement de leur territoire. Le niveau régions garde un bon potentiel mais reste très complexe compte tenu particulièrement des superpositions de prérogatives entre services décentralisés et autorités déconcentrées. Cette échelle concentre également un nombre important d'intervenants dont la coordination est difficile. Néanmoins, l'Assemblée régionale de Kayes, les associations de maires dans le Gorgol et le Guidimakha en Mauritanie, et le groupement intercommunautaire du département de Bakel souhaitent investir cette échelle de façon évolutive et de manière à construire un plaidoyer régional pour désenclaver physiquement et politiquement le BFS. Le GRDR est sollicité pour jouer un rôle d'appui conseil et d'accompagnement méthodologique pour faciliter cette mobilisation à l'échelle régionale.

2. La coopération transfrontalière: Le GRDR a fait œuvre de pionnier aux côtés du Club du Sahel et d'Enda Diapol, et a initié sur le bassin transfrontalier du Karakoro un programme d'aménagement concerté entre 9 communes du Mali et de la Mauritanie. Cette initiative a trouvé l'accord des deux gouvernements par une déclaration commune prononcée à Nouakchott en septembre 2006, dans le cadre d'une rencontre de validation institutionnelle réunissant les deux ministères de l'Intérieur. Cette initiative a été intégrée par la CEDEAO dans son programme Initiatives transfrontalières, et par la Commission européenne dans la programmation du 10ème FED. Ce travail est le début de la jonction effective des dynamiques que nous ne cessons de soutenir et/ou d'initier et de promouvoir dans le bassin du fleuve Sénégal depuis plus de 35 ans.

3. L'élargissement thématique En partenariat avec les CT accompagnées, un nombre important de chantiers thématiques ont débouché sur la conception de programmes conséquents et qui ont trouvé aux côtés des partenaires de coopération décentralisée et des organisations de solidarité, des accords de financements de la Commission européenne. Il s'agit :

- D'un programme Eau et assainissement qui va garantir l'accès à l'eau potable dans 5 communautés rurales du Sénégal ;
- Aménagement des eaux de surface et gestion des ressources naturelles dans le bassin versant du Térékollé-Kolimbiné-Lac Magui, qui va assurer une gestion communale et intercommunale GRN dans le bassin du TKLM au Mali ;
- Sécurité alimentaire en Mauritanie en consortium avec l'ONG britannique ACORD.

4. Notre action sur le double espace a également permis de poursuivre les missions d'élus et d'acteurs de la société civile au Nord comme la mobilisation des migrants et de la coopération décentralisée pour des missions vers le BFS. Le plus important pour 2006, c'est d'avoir réussi à initier un réseau sur le codéveloppement avec les acteurs des trois pays du bassin méditerranéen (Portugal, Espagne, Italie). Cette ouverture a ainsi permis des échanges importants qui ont abouti à la construction d'une requête commune d'éducation au co-développement à l'échelle européenne. L'implication des associations de migrants et des coopérations décentralisées comme des acteurs du BFS est au centre de cette initiative. Cette requête a trouvé l'accord de financement de la Commission européenne et le GRDR est amené à jouer un rôle de leader sur le plan méthodologique et plus loin de plaidoyer auprès du Conseil de l'Europe.

5. Enfin, le **Forum de Saint Louis**⁵ qui a conclu cette année 2006 a permis de réunir un nombre important d'acteurs de la sous région et du Nord pour mettre en débats tant le concept que les pratiques de développement local - dont celles du GRDR - dans des perspectives de changement social, d'articulation avec les politiques de décentralisation et d'aménagement du territoire, de modes de financement et de mobilisation des ressources locales de développement économique local, et enfin de coopération décentralisée et de co-développement. **Ce forum a confirmé l'intérêt croissant** que les diverses familles d'acteurs du Sud et du Nord (OSC, élus, coopération décentralisée, chercheurs, OI, bailleurs...etc.) accordent au développement local en tant que mode de gouvernance et processus de création de richesses sociales, culturelles et économiques. Loin d'être la panacée, le DL est une affaire de temps et de maîtrise locale de la réflexion, de la décision, des initiatives, de l'action, et du changement. Une des tentatives de définition du développement local qui a été proposée et a trouvé l'assentiment de beaucoup de participants est : « *Développer localement, c'est à la fois améliorer les conditions de vie des populations mais aussi déclencher des processus de changement social qui consistent à travailler avec les acteurs contre les mécanismes qui les rendent pauvres ou qui bloquent les initiatives, en particulier les mécanismes locaux, ceux sur lesquels ils peuvent agir le plus directement*⁶ ».

Le Forum a également fait ressortir un certain nombre constats et recommandations :

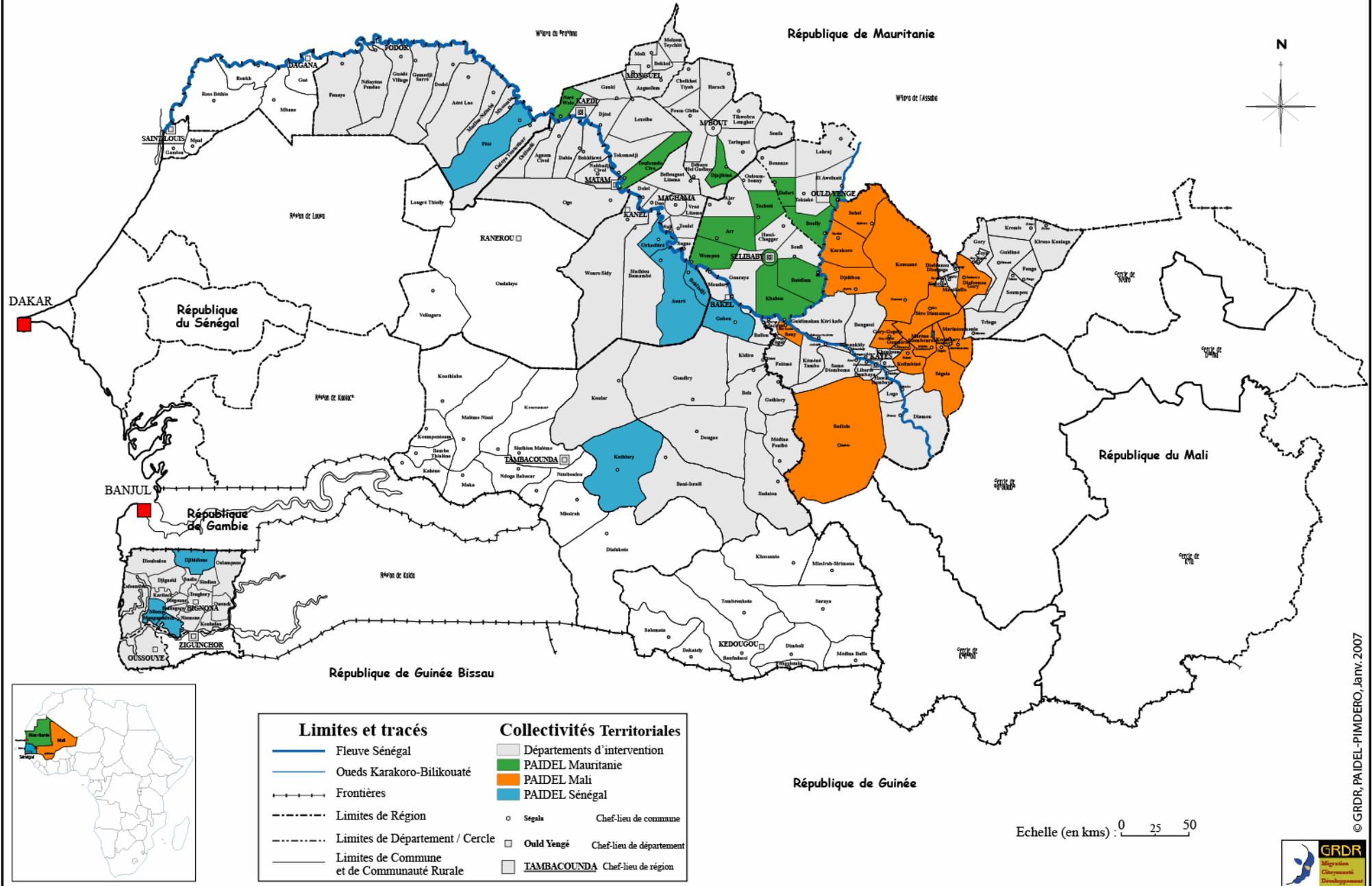
- i) La décentralisation même imparfaite est ce qui est arrivé de mieux au cours de ces dix dernières années dans la sous région. Il est cependant urgent de trouver des passerelles/articulations entre les appuis institutionnels à la décentralisation et les processus de développement local. Les logiques institutionnelles descendantes des politiques de décentralisation et de déconcentration doivent être rééquilibrées par l'ingénierie sociale promue par les processus ascendants de développement local ;
- ii) Le financement du développement local doit être assuré sur le moyen terme de façon évolutive et équilibrée entre les ressources locales (fiscalité), les ressources redistributives de l'Etat et les financements extérieurs (APD, Solidarité internationales, ...etc). La mise en place notamment d'une charte de territoire qui fédérera les structures décentralisées et les services déconcentrés de l'Etat permettra une mutualisation des coûts et moyens ;
- iii) Le développement économique local est très complexe et les expériences innovantes réussies sont très limitées. L'environnement économique sous régional est monopolistique et les structures d'appui aux porteurs de projets quasi inexistantes en milieu rural. Les échelons d'intervention sur les filières dépassent souvent le niveau local. Comment dès lors valoriser le potentiel local et agro-pastoral, structurer les filières et renforcer l'entrepreneuriat économique local ? Quel aménagement du territoire qui favorise le développement économique, la coopération transfrontalière et l'intégration régionale? Tout est à inventer !
- iv) Le codéveloppement c'est du développement local en réseau pour une coopération décentralisée basée sur la mobilisation des acteurs de territoire à territoire, avec les migrants comme catalyseur. Le codéveloppement c'est l'ouverture sur l'autre.

L'intense activité déployée en 2006 nous a amené une visibilité importante tant au niveau de nos partenaires locaux, régionaux, nationaux, sous régionaux et européens, comme elle a permis de tracer des axes et de réunir les conditions nécessaires pour une seconde phase de l'action du GRDR sur le double espace de la migration.

⁵ Le Forum de Saint Louis a regroupé pas moins de 250 personnes venues de toute la sous région (Mali, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau) et d'Europe (France, Espagne, Belgique). Cette rencontre de 3 jours a réuni des universitaires (Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal, Universités de Tours et de Poitiers), des élus de la sous région et du Nord, des OSC et OCB, des services techniques (ARD, ANICT, DATAR, CDHLCPI), des projets bi et multilatéraux (PADDEM, GTZ, C2D), de nombreuses coopérations décentralisées (GRIF, CG93, NPC, Fond Catalan) des ONG, organisations internationales et réseaux (CCFD, ENDA, Helvetas, AFVP, PNUD, REDEL), et des bailleurs de fonds (MAE, UE, SCAC). Les actes du forum seront disponibles à partir de mi-avril 2007.

⁶ Cf. Philippe DE LEENER & Olga OUEDRAOGO « Développement local, changement social : Points de repères pour la pensée et l'action concrète ; Note conceptuelle proposée à la discussion dans le cadre du Forum sous régional Développement Local: "entre baobab et marigot dans le Bassin du Fleuve Sénégal"- Colloque GRDR, Saint Louis (Sénégal), Décembre 2006

Régions d'intervention du GRDR (PAIDEL)



Limites et tracés		Collectivités Territoriales	
	Fleuve Sénégal		Départements d'intervention
	Oueds Karakoro-Bilikouaté		PAIDEL Mauritanie
	Frontières		PAIDEL Mali
	Limites de Région		PAIDEL Sénégal
	Limites de Département / Cercle		Segala
	Limites de Commune		Ould Yengé
	Limites de Communauté Rurale		TAMBACOUNDA
			Chef-lieu de commune
			Chef-lieu de département
			Chef-lieu de région

4. Objectifs du programme

Objectif général

Contribuer dans les régions d'origine des migrants des 3 pays du bassin du Fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) :

- à l'atteinte des OMD (et à la réduction de la pauvreté) ;
- au renforcement des politiques de décentralisation et de DL ;
- à l'essor de la solidarité internationale par l'éducation au co-développement.

Objectif spécifique

Si l'objectif spécifique du GRDR reste toujours d'«**appuyer un processus d'amélioration durable et continue des conditions de vie des populations conforme à leurs aspirations et basé sur la mobilisation des ressources locales** ».

Cette seconde phase recherche particulièrement à renforcer les capacités des acteurs relais⁷ du DL dans le BFS, pour :

- soutenir les initiatives intercommunales et provoquer la concertation à l'échelle régionale
- animer une réflexion prospective et active sur le développement économique local
- promouvoir les initiatives de codéveloppement et les partenariats de coopération décentralisée
- et assurer un plaidoyer et une visibilité aux bonnes pratiques de gouvernance locale.

Principaux résultats attendus

- Résultat 1.1 :** Les CT accompagnées dans la phase I du PAIDEL-PIMDERO se concertent, partagent des espaces de réflexion et mettent en commun des moyens pour définir et mettre en œuvre des actions d'aménagement du territoire intercommunal (désenclavement, gestion des ressources naturelles, sécurité alimentaire...)
- 1.2** Des espaces de concertation à l'échelle du département/cercle et région sont initiés et participent pleinement à la définition des priorités de développement local et régional.
- Résultat 2.1 :** Les OSC, les élus, les services déconcentrés, les acteurs économiques, et les associations de migrants co-animent un cycle de réflexion prospective qui leur permet de prendre conscience des évolutions majeures et prévisibles de leur région pour les 15-20 prochaines années (démographiques, infrastructurelles, urbaines et socio-économiques, migration, APE...)
- 2.2 :** Le potentiel économique local et régional est mis en perspective de ces évolutions, les obstacles à son essor sont identifiés et des solutions envisagées
- 2.3 :** Au moins deux filières économiques porteuses sont identifiées et finement documentées et font l'objet d'un plan d'action à court et moyen terme partagé par l'ensemble des acteurs concernés.
- Résultat 3.1 :** Les associations de migrants sont informées et participent au développement local et promeuvent les partenariats de coopération décentralisée entre les acteurs de leurs territoires d'accueil et ceux de leur région d'origine
- 3.2 :** Les initiatives économiques et socioculturelles des migrants sont reliées, appuyées et valorisées sur le double espace.
- Résultat 4.1 :** Les acteurs relais de la décentralisation et du développement local (élus, ICC, ADL, OSC, services techniques déconcentrés, bureaux d'études) sont informés/formés et partagent des outils et méthodes d'animation du développement local et régional
- 4.2 :** Les bonnes pratiques de gouvernance locale et de codéveloppement sont connues et valorisées au niveau local, régional et au-delà.

⁷ Par acteurs relais du DL nous entendons les OSC, les élus, les ICC, les ADL, les OCB, les BE et de façon indirecte les services déconcentrés de l'Etat.

Justification des objectifs et contribution de l'action du GRDR

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des acteurs relais du DL pour dynamiser les initiatives intercommunales et provoquer la concertation à l'échelle régionale.

L'exercice de planification de plus en plus courant à l'échelle des communes, devient un chemin de croix dès lors qu'on passe au niveau intercommunal, du cercle/département et est quasi impossible à l'échelle régionale. Les plans régionaux de développement, quand ils existent, sont une commande des ministères à leurs services déconcentrés qui eux, ne s'intéressent qu'à l'inventaire de l'existant chacun dans son domaine, et estiment ensuite les besoins immédiats par rapport à des normes rarement confrontées aux réalités des populations. L'absence de coordination et de complémentarité avec les autres services empêche l'émergence d'une vision d'ensemble pour l'aménagement du territoire. A cela s'ajoute le manque d'interactions entre les services déconcentrés et les entités décentralisées, conduisant dans certains cas, notamment au Mali et en Mauritanie, à des situations de quasi statu quo.

Pourtant l'échelle intercommunale est une étape importante en terme d'aménagement du territoire, et cruciale pour la viabilité des investissements importants consentis dans le cadre des politiques de décentralisation et de rattrapage infrastructurel. C'est à cette échelle spatiale qu'on peut construire un minimum de consensus sur les modes d'aménagement et de gestion des ressources sylvo-pastorales, et que le développement économique peut être envisagé avec conséquence. C'est aussi à cette échelle que les services techniques déconcentrés peuvent retrouver un niveau de légitimité et d'efficience dans leur nouveau rôle d'appui conseil.

Dans notre zone d'intervention, les 38 CT accompagnées lors de la première phase du PAIDEL – PIMDERO et la trentaine prévue pour la seconde phase ont soit initié (Kayes) soit formulé des intentions (Sénégal oriental) de regroupements intercommunaux allant jusqu'à une échelle départementale. Ces regroupements sont motivés au Mali par une volonté de « remembrement ascendant du territoire »⁸ mais aussi par le souci de mutualisation des moyens compte tenu des droits de tirage limités sur les ressources de l'Etat. Au Sénégal il s'agit d'une volonté politique des élus du département de Bakel, qui souhaitent pérenniser les acquis du Groupement Inter Communautaire (GIC)⁹ après la fin du programme ADDEL. Enfin en Mauritanie, l'intercommunalité reste toujours au stade de souhait, formulé de plus en plus par les associations de maires et parlementaires du Gorgol et du Guidimakha pour s'impliquer dans le développement régional.

Contribution du GRDR par rapport à l'objectif n°1

R1.1 : Les CT accompagnées dans la phase I du PAIDEL-PIMDERO se concertent, partagent des espaces de réflexion et mettent en commun des moyens pour définir et mettre en œuvre des actions d'aménagement du territoire intercommunal (désenclavement, gestion des ressources naturelles, sécurité alimentaire...)

Pour cette seconde phase, le GRDR fera évoluer sa démarche méthodologique à 7 intercommunalités (4 dans le cercle de Kayes, 1 dans la région du Guidimakha, 1 dans la région du Gorgol et 1 pour le département de Bakel). Il jouera un rôle d'appui conseil qui portera d'une part sur le renforcement des capacités des acteurs relais par la formation et les échanges d'expérience au niveau sous régional et avec les partenaires de la coopération décentralisée en France, et d'autre part sur la mise en place d'un FDL incitatif qui assurera la mobilisation et la mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale. Un appui de proximité sera privilégié pour la réalisation des diagnostics intercommunaux, l'élaboration concertée des plans d'actions prioritaires, la mobilisation des ressources locales et externes, et la mise en œuvre. Nous nous mobiliserons particulièrement sur les aspects de gestion de ressources naturelles et de sécurité alimentaire par une expertise fine, notamment sur les conventions locales et les ententes foncières, comme nous inciterons les migrants et les partenaires de la coopération décentralisée à considérer leurs apports pour l'amélioration de l'environnement économique local.

⁸ La première phase de décentralisation au Mali a conduit à la création de 703 communes (dont 684 nouvelles communes + 19 communes urbaines préexistantes).

⁹ Initié par le programme d'appui à la maîtrise d'ouvrage communautaire financé par l'AFD (ADDEL: programme d'investissement en infrastructures de base).

R1.2 : Des espaces de concertation à l'échelle du département/cercle et de la région sont investis/initiés et participent pleinement à la définition des priorités de développement régional

L'ancrage local du GRDR et les fortes mobilisations en 2006 pour les fora régionaux, le forum de Saint Louis et les rencontres transfrontalières, ont crédité un peu plus la capacité des équipes du GRDR à assurer un rôle d'animateur des espaces de collaboration entre les différentes familles d'acteurs agissant à l'échelle régionale. Le GRDR est signataire dans les trois régions du BFS de conventions de partenariat avec les CT, les OSC qu'il accompagne, et de plus en plus de protocoles de collaboration avec les services déconcentrés¹⁰, ce qui le prédispose à assumer ce rôle de médiateur et de catalyseur.

L'action du GRDR sera d'animer des espaces de rencontre entre les CT, les OSC, et les services techniques déconcentrés autour d'enjeux locaux prioritaires¹¹. La mise en débat des situations de référence produites dans les cadre des diagnostics intercommunaux et des autres programmes GRDR et/ou partenaires (inventaires des infrastructures, cartes des ressources naturelles, cartes de santé, cartes scolaire), seront autant de moments d'échange, de recherche de complémentarité et de construction de collaborations voire d'actions. L'enjeu principal de cet exercice est de créer par effet d'entraînement, une dynamique qui aboutisse au bout de trois ans à la mise en perspective des enjeux de développement local et régional par rapport aux politiques sectorielles d'une part, et qui d'autre part clarifie tacitement le rôle et la mission de chaque acteur dans sa contribution à la définition des priorités et l'élaboration de schémas d'aménagement concerté intercommunaux et régionaux.

Objectif spécifique 2 : Animer une réflexion prospective et active sur le développement économique local.

L'exercice prospectif est malheureusement resté un luxe souvent proposé à l'échelle du pays, voire du continent, alors que les emboitements et interactions pertinentes sont à des niveaux beaucoup plus bas (CT, région, sous région). La pratique prospective en Afrique de l'ouest a également beaucoup souffert du surpoids de la façade atlantique comme système d'extraversion/intégration économique. Le no-man's-land que constitue le BFS dans la bande sahélienne est piégé entre les grands pôles continentaux (Bamako, Bobodioulasso, Ougadougou) et les pôles de la façade atlantique (Dakar, Banjul, Nouakchott...), et n'est malheureusement connu que pour ses seuls contingents de migrants.

Le BFS est pourtant sur une courbe ascendante tant sur le plan démographique, qu'économique. Kayes est en train de devenir un pôle urbain conséquent susceptible de dynamiser l'ensemble du BFS. Avec un taux de croissance démographique avoisinant les 3%, la population des trois régions du BFS est susceptible de doubler d'ici 2020. Un réseau routier et aéroportuaire qui se densifie et une navigation fluviale sérieusement envisagée, donnent à cette région des perspectives de développement économique et social encourageantes.

Le potentiel de développement économique du BFS est réel, d'abord parce que c'est un bassin de vie dense et dynamique et ensuite parce que les ressources agro-sylvopastorales et halieutiques sont importantes. Jusqu'à maintenant, les possibilités de valorisation de ce potentiel sont restées complexes à penser, tant l'enclavement est oppressant et le marché local réduit et dispersé. Les collectivités territoriales quant à elles, ont beaucoup de mal à appréhender la dimension économique de leur territoire, et quand les élus ne considèrent pas que ce n'est pas dans leur prérogatives, ce sont les besoins sociaux de base qui focalisent toutes les priorités.

L'absence de structures déconcentrées et décentralisées au niveau régional qui disposent d'une connaissance et/ou d'une vision claire sur ce potentiel et sur sa valorisation est aujourd'hui le plus grand frein à l'essor du développement économique et social des trois régions du BFS.

¹⁰ (cf. liste des partenaires dans chaque pays).

¹¹ A cet effet, le cycle de réflexion prospective sera une première étape qui fournira une matrice d'analyse qui permettra de partager un minimum de constats entre l'ensemble des intervenants.

¹² Cf. étude WALPS du Club du Sahel.

Contribution du GRDR par rapport à l'objectif n°2

R2.1 : *Les OSC, les élus, les services déconcentrés, les acteurs économiques, et les associations de migrants co-animent un cycle de réflexion prospective qui leur permet de prendre conscience des évolutions majeures et prévisibles de leur région pour les 15-20 prochaines années (démographiques, infrastructurelles, urbaines et socio-économiques, migration, APE...)*

La mobilisation d'une expertise internationale et sous régionale va permettre de conduire avec un panel d'acteurs représentatifs, d'abord à l'échelle régionale, puis sous régionale, et auprès des associations de migrants, un exercice de réflexion prospective continue sur trois ans qui va permettre de percevoir un tant soit peu les évolutions majeures de leur région pour les 15-20 prochaines années, et proposer des scénarii de développement interactif pour l'ensemble du BFS. Cet exercice permettra de dégager une lecture d'ensemble qui offrira un maximum de clefs¹³ aux acteurs dépositaires d'enjeux (élus, OSC, services déconcentrés...) pour participer amplement à la construction du développement économique et social local, régional et au-delà. Ce travail d'analyse/production servira au plaidoyer et sera valorisé et exploité par les pays partageant le BFS dans la programmation des investissements infrastructurels transfrontaliers, et alimentera les dynamiques d'intégration régionale.

Cette initiative sera portée par l'Assemblée Régionale de Kayes, par les associations des maires et parlementaires du Guidimakha et du Gorgol, par le Groupement intercommunautaire de Bakel, et l'assemblée régionale de Tambacounda.

R2.2 : *Le potentiel économique local et régional est mis en perspective de ces évolutions, et les obstacles à son essor sont identifiés et des solutions envisagées*

Il s'agira de mettre en place un processus itératif d'appréhension de la dimension économique dans l'aménagement du territoire. L'enjeu est de donner aux acteurs locaux et aux migrants les moyens d'évaluer la réalité du potentiel économique de leur territoire, et des opportunités et conditions de son exploitation à court et moyen terme. De façon pratique, en collaboration avec les CT, les SD et organisation socioprofessionnelles, nous réaliserons des études d'état des lieux thématiques (carte des RN, cartes des marchés, carte de l'élevage, carte de l'horticulture...) à l'échelle intercommunale et régionale, qui permettront d'identifier les économies locales majeures et leurs environnements. Des programmes de développement économique concertés à l'échelle intercommunale définiront les solutions et actions à la portée des CT et celles à relayer au niveau régional.

L'ensemble de ces travaux seront valorisés et partagés avec les associations de migrants afin de leur permettre d'orienter leurs choix d'investissement économique. Les partenaires de la coopération décentralisée seront fortement sollicités pour partager leur expérience de développement économique local.

R2.3 : *Au moins deux filières économiques porteuses sont identifiées et finement documentées, et font l'objet d'un plan d'action à court et moyen terme partagé par l'ensemble des acteurs*

Parallèlement à l'exercice prospectif, le GRDR mobilisera une expertise internationale et sous régionale spécialisée pour accompagner les acteurs locaux dans l'identification et le diagnostic fin d'au moins deux filières porteuses par région, et d'au moins une filière à vocation transfrontalière. Une concertation la plus large possible permettra d'éclairer l'ensemble des segments des filières et de proposer un plan d'action concerté qui intègre les niveaux local, régional et sous régional. Ce travail fera l'objet d'une restitution la plus large possible et sera soumis aux décideurs politiques et aux bailleurs de fonds intervenant dans la sous région.

Objectif spécifique 3 : promouvoir les initiatives de codéveloppement et les partenariats de coopération décentralisée.

La fusion des deux programmes PAIDEL-PIMDERO en 2005, a donné une cohérence et propulsé l'action du GRDR sur le double espace de la migration, et a alimenté significativement le concept de codéveloppement. Le regroupement des associations de migrants à l'échelle communale a ouvert de nouveaux champs d'action et augmenté la capacité de mobilisation des migrants eux-mêmes, et à leurs côtés des élus des collectivités d'accueil. Ce nouveau positionnement a permis de nouer ou de faire

¹³ Les implications par exemple de l'application des accords APE en 2010 seront discutées lors de ces rencontres.

évoluer des jumelages et des coopérations décentralisées vers des partenariats basés sur la rencontre des territoires et des professionnels des deux côtés. Cette nouvelle dynamique, tout en légitimant le rôle des migrants sur le double espace, offre un potentiel inestimable tant au développement local des régions d'origine, qu'aux dynamiques d'insertion sociale et économique dans les pays d'accueil. Ce mode de coopération représente à notre sens l'avenir de la solidarité internationale.

Contribution du GRDR par rapport à l'objectif n°3

R3.1 : *Les associations de migrants sont informées et participent au développement local et promeuvent les partenariats de coopération décentralisée entre les acteurs de leur territoire d'accueil et ceux de leur région d'origine.*

L'action du GRDR a suscité une forte demande d'appui, tant de la part des CT que des associations de migrants. Pour cette seconde phase nous poursuivons l'appui au regroupement associatif des migrants à l'échelle communale et l'animation – formation sur les enjeux de la décentralisation, du développement économique et social local de leurs régions d'origine. Nous accompagnerons également les missions double espace et regards croisés dans une perspective nouvelle de promotion de l'éducation au codéveloppement ouverte sur un public large et diversifié. Plus loin bien sûr la construction de partenariats de coopération décentralisée basés sur une rencontre qui offre le maximum de contact entre les acteurs des deux territoires, et qui permet notamment la mise en œuvre de la loi Oudin sur l'eau. La recherche de l'extension du programme solidarité Santé Kayes aux autres régions du BFS sera une action forte.

Toutefois, l'innovation pour cette seconde phase vient de l'ouverture de notre intervention aux pays du bassin méditerranéen où nous aurons à poursuivre notre rôle de plaidoyer pour le codéveloppement et à assurer une diffusion de notre démarche méthodologique. La construction d'un réseau européen sur le codéveloppement qui promeut une citoyenneté solidaire est une finalité forte de cette seconde phase de l'action du GRDR sur le double espace.

R3.2 : *Les initiatives économiques et socioculturelles des migrants sont relayées, appuyées et valorisées sur le double espace.*

L'accueil et l'orientation des migrants porteurs de projets économiques et socio culturels sont parmi les faits les plus positifs de la longue expérience du GRDR. Cet accompagnement fort en France n'a pas toujours trouvé de relais au niveau du BFS pour notamment réaliser les études de marché nécessaires et/ou connaître la législation locale en termes de facilités, de garanties bancaires et de fiscalité, ce qui a souvent conduit à des échecs et abandons des initiatives. Aussi et en complément de toute l'animation et la réflexion sur le développement économique local, nous nous proposons d'expérimenter un accompagnement simultané sur le double espace en exploitant d'une part les NTIC, mais aussi en initiant au niveau local un poste de promotion des initiatives économiques des migrants, dont la mission principale sera d'apporter un appui conseil pour la mise en place du projet. Pour éviter des doublons de dispositifs, cette expérimentation sera réalisée d'abord en Mauritanie où aucun dispositif de codéveloppement n'est encore envisagé. Un travail de diagnostic de l'entreprenariat et de la micro entreprise rurale sera également réalisé, et permettra notamment d'orienter l'investissement des migrants dans ces secteurs par leur implication directe ou par le parrainage des jeunes entrepreneurs de leur famille et/ou région.

Objectif spécifique 4 : Assurer un plaidoyer et une visibilité aux bonnes pratiques de gouvernance locale.

Cet objectif s'inscrit dans la suite des recommandations du forum de Saint Louis à savoir le manque de visibilité du développement local et le peu de valorisation des processus longs mais à impact réel sur le changement social et politique des acteurs locaux. Il s'agit aussi de profiter de l'engouement actuel des bailleurs de fonds et des gouvernements pour le concept de développement local, pour consolider la décentralisation et construire un plaidoyer basé sur un réseau d'acteurs et de compétences. Enfin, les besoins en formation aux démarches et outils de développement local sont très importants mais les structures font largement défaut.

Contribution du GRDR par rapport à l'objectif n°4

R4.1 : Les acteurs relais de la décentralisation et du développement local (élus, ICC, ADL, OSC, services techniques déconcentrés, bureaux d'études) sont informés/formés et partagent des outils et méthodes d'animation du développement local et régional.

Il s'agira de mettre en place à l'échelle régionale un cycle de formation et d'échange sur le processus de développement local et d'aménagement du territoire. Ces formations souples (3j/trimestre) seront dispensées aux acteurs des CT qui souhaitent initier et/ou renforcer leurs dispositifs, suite à des appels à candidatures. Pour ces formations l'ensemble des compétences régionales et sous régionales seront valorisées, et nous ferons dans certain cas appel à des formateurs spécialisés. Tout au long de ces formations, des supports didactiques seront distribués, et l'ensemble des outils capitalisés par le GRDR et ses partenaires seront diffusés.

Par ailleurs, nous envisageons d'initier dans les trois régions, une journée de la commune et du développement local. Cet évènement annuel offrira un cadre d'évaluation qui mobilisera l'ensemble des acteurs et services techniques déconcentrés afin de nommer sur la base d'une grille stricte la meilleure commune et/ou intercommunalité. Un prix de cinq mille Euros¹⁴ et des dons des sponsors récompenseront le vainqueur. Cette manifestation d'une journée aura une portée symbolique et renforcera sans aucun doute la légitimité des communes et des processus de décentralisation comme ceux de bonne gouvernance locale.

R4.2 : Les bonnes pratiques de gouvernance locale et de codéveloppement sont connues et valorisées au niveau local, régional et au-delà.

Au côté d'une capitalisation forte de l'approche intercommunale et transfrontalière, il s'agira de proposer au niveau sous régional une plateforme de développement local qui permettra de croiser les regards sur les politiques et les pratiques et d'échanger les expériences. Notre souci est de participer à la construction d'un réseau d'acteurs et de compétences en matière de développement local dans la sous région ouest africaine et au-delà afin de :

1. Fédérer les acteurs pour formuler des plaidoyers pour la maîtrise locale de la décision et de l'action;
2. Valoriser et disséminer les connaissances sur la problématique du DL (organiser des ressources, valoriser des actions et pratiques locales menées par des acteurs non visibles, relayer les actions du terrain, mutualiser des outils et des savoir faire) ;
3. Concerter des actions des différents acteurs et non véhiculer la compétition;
4. Etablir des passerelles entre les différents pays;
5. Rendre l'information disponible pour tous et enfin vivre dans son temps et exploiter au maximum les possibilités offertes par les NTIC.

Ce travail sera précédé par un travail de diagnostic des réseaux fonctionnels existant dans chaque pays et des ressources disponibles en ligne. Un appel à contribution aux structures qui ont manifesté leur intérêt à Saint Louis permettra de fixer les modalités de mise en œuvre de cette plateforme.

¹⁴ Ce montant représente jusqu'à 60% du budget de certaines communes et de l'ordre de 40% de la dotation de l'Etat.

5. Dispositif de mise en œuvre

Le dispositif de suivi évaluation est structuré autour des points suivants :

5.1 Un Comité de Suivi du Programme *En France*

Il est composé de membres du GRDR, des différents services concernés du MAE (bureau des ONG, évaluation...), des représentants des collectivités engagées dans une coopération décentralisée (Conseils Régionaux Ile de France, Nord Pas de Calais), des autres bailleurs du programme en fonction de leurs disponibilités, d'ONG impliquées dans le même domaine d'intervention que le programme et membres du Groupe Initiatives (G.I.) dont le GRDR fait partie, du F3E qui a organisé l'évaluation, et de personnes ressources choisies d'un commun accord par les participants.

Le Comité de suivi se réunit une fois par an pour juger de l'avancement conforme du programme et proposer des orientations ou des réorientations en fonction des évolutions constatées du contexte ou de l'intervention.

5.2 Un Comité de Suivi du Programme par pays

Il sera coprésidé par le conseil d'orientation stratégique du GRDR et une autorité locale. Sa composition est définie en concertation avec les élus des collectivités accompagnées, les organisations de la société civile, les services techniques déconcentrés et les autorités locales. Il se réunira 2 fois par an et aura pour rôle de suivre la mise en œuvre des activités.

5.3 Le dispositif de suivi - évaluation

Le suivi évaluation sera structuré par :

Une programmation annuelle concertée avec l'ensemble des partenaires (collectivités locales, services déconcentrés, OSC, projets).

Des rapports techniques semestriels et annuels qui renvoient sur l'ensemble des comptes-rendus des missions d'appui et de suivi.

Des rapports financiers annuels.

Des missions de suivi-d'appui technique et animation des activités transversales réalisées par la coordination Afrique. Elles font l'objet de rapports circonstanciés et de recommandations. Ces documents sont des pièces du suivi évaluation régulier du programme.

Une autoévaluation à mi-parcours qui fera l'objet d'une restitution aux comités de pilotage. Pour la partie France, cette auto-évaluation sera croisée : c'est-à-dire effectuée en équipe avec les partenaires européens Indé et Gao.

Une évaluation externe co-organisée avec le F3E à la fin de la troisième année.

Un audit comptable final.

	Trimestriel	Semestriel	Annuel
Concertation avec comités de suivi	X		
Elaboration des contrats d'objectifs par communes	X		
Précision du cadre logique et confection des tableaux de bord		X	
Comparaison entre réalisé et prévisionnel		X	
Reportages techniques	X		
Comptes rendus financiers			X
Concertation entre équipes du GRDR	X		X
Missions de suivi	X		
Missions d'appui technique	X		
Audit des comptes			X

6. Moyens humains

Le dispositif du GRDR dans le BFS est structuré autour de 4 *Cellules* installées à Kayes pour le Mali, Sélibaby et Kaédi pour la Mauritanie et Bakel pour le Sénégal.

La première phase du PAIDEL PIMDERO a permis de construire un pool développement local. C'est cette équipe dans sa majorité qui conduira la seconde phase de ce programme.

6.1 Ressources humaines

Tableau 2 : Ressources humaines du PAIDEL/PIMDERO

Fonction	Qualification	Nb	Type	Activités	
I. Personnel permanent du PAIDEL-EDUCODEV					
Coordination des programmes	Nouakchott	Agronome généraliste	1/2	Expatrié	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordination des programmes en Afrique ✓ Animation générale des équipes PAIDEL/Educodév ✓ Suivi-évaluation des activités
Coordinatrices et coordinateur PAIDEL	Kayes	Vétérinaire	1/2	National	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordination animation du PAIDEL et programmes transversaux ✓ Gestion administrative & financière ✓ Gestion des ressources humaines ✓ Représentation institutionnelle ✓ Coordination animation du PIMDERO
	Sélibaby	Développement local	1	Volontaire/expatrié	
	Kaédi	Agronome-environmentaliste	1	National	
	Bakel	Agronome-économiste	1	National	
Coordinateur PIMDERO (France)	Montreuil	Géographe	1	National	
Chargé d'appui au développement local	Géographie, sociologie, économie, planification		8	National (4) Volontaires AFVP(4)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration des outils de développement local (monographies, diagnostics, plans de développement locaux) ✓ Appui aux Agents de développement local (ADL) des communes partenaires (5) ✓ Mise en œuvre des programmes de formation des ADL ✓ Animation des Instances de concertations communales (ICC) ✓ Gestion du système d'information géographique GRDR (S.I.G.)
Chargé d'appui à la maîtrise d'œuvre	Techniciens Génie rural et Génie civil		2	Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à la maîtrise d'œuvre locale. ✓ Appui à l'animation des comités villageois de gestion des infrastructures de base ✓ Appui à la conception d'études de faisabilité, des cahiers de prescriptions techniques et du contrôle.
Chargé d'appui aux initiatives économiques	Techniciens-Animateurs		2	Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diagnostic des besoins en appui et formation des OPA (maraîchage, gestion, organisation) ✓ Elaboration des modules de formation ✓ Formation et animation des OPA ✓ Suivi des activités de micro finance des OPA
Chargé programme GRN	Développement rural		1/5	Expatrié	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception de projets thématiques : GRN et agropastoral ✓ Suivi-accompagnement à l'animation
Chargés de mission Educodév (France)	Agent développement local Animation		5	National	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi des missions d'acteurs locaux en France auprès des ressortissants ✓ Accompagnement des partenariats de coopération décentralisée
RAF - Afrique	Gestion et administration		1	National	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion administrative et financière des cellules
Secrétaire comptable	BTS Secrétariat et comptabilité		3	Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Secrétariat, logistique
Chauffeur-Guide	Chauffeur/mécanicien		4	Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chauffeur, gestion parc véhicules
Gardiens			6	Nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil, logistique, gardiennage
II. Personnel ponctuel					
Consultant	Suivant TDR		1	International Sous régional	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivant TDR : Prospective, filières, formation s, audit-gestion, évaluation.
Stagiaires	Agronomie, économie		4	Nationaux et européens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivant TDR
CDD Pimdero	Etude jeunesse, Montage projet		2	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivant fiches de poste
III. Délégation générale					
DAF	Directeur financier		2/3	National	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Administration générale du GRDR

6.2 Moyens financiers

6.2.1 Les investissements

Pour accompagner le processus de développement local, deux lignes budgétaires sont mises à disposition des partenaires.

a) Les Fonds de Développement Locaux (FDL)

Pour lancer la seconde étape du PAIDEL dans les 6 collectivités les moins avancées, un Fonds de Développement Local sera alloué aux instances de concertation communales (ICC). Son objectif est d'amorcer le processus, à travers notamment la couverture du fonctionnement des ICC et de l'Agent de Développement Local (ADL). Les montants de ces fonds sont variables selon les besoins et les cofinancements trouvés pour accompagner le dispositif.

b) Les fonds de développement local incitatifs

Ces fonds seront principalement alloués pour favoriser toutes les initiatives de regroupement intercommunal et de mise en commun des projets.

c) Le prix de la commune

Une somme de 15 000 euros par an pour les trois pays (soit 5 000 euros par pays / an) sera offerte à la commune la plus méritante en terme de processus de « co-développement local » en fonction d'une grille de critères qui sera établie en amont du programme.

d) Les fonds souples d'appui aux initiatives à la base

Il s'agit de fonds attribués aux organisations de base (coopératives, producteurs et associations de jeunes) pour renforcer leurs initiatives.

6.2.2 Les moyens logistiques

Il s'agit principalement des locaux, des moyens de déplacement, des configurations informatiques. Une grande partie de ces moyens ont été acquis au cours de la phase précédente :

Tableau 3 : Moyens logistiques

	Cellule Mauritanie	Cellule Mali	Cellules Sénégal
Bureau	B.P. 91 Quartier des écoles Sélibaby Tél : (+) 222 534 43 47 Fax : (+) 222 mauritanie@grdr.org	B.P. 291 – Rue 136 porte N° 37 Légal Ségou face SEMOS - Kayes, MALI Tel : (+) 223 52 29 82 Fax : (+) 223 53 14 60 mali@grdr.org	<u>Cellules Bakel, Matam</u> B.P. 18 Bakel Sénégal Tél & Fax (+) 221 983 5151 Mailto: bakel@grdr.org
Parc véhicules	1 Véhicule tous terrain 2 Motos 125 cm ³	1 Véhicule tous terrain 2 motos (une DT 125 et deux CG 100)	1 Véhicule tout terrain
Matériels et outillages techniques spécialisés	Equipements entiers pour les relevés topographiques 1 GPS Fonds de carte Fonds documentaire important (plus de 1000 ouvrages)	1 GPS Fonds documentaire important (en particulier sur le maraîchage et l'agriculture irriguée)	Matériel de topographie (niveau, trépieds, mires, jalons) Fonds documentaires : environ 100 ouvrages.
Matériel bureautique et informatique	5 ordinateurs de bureau 2 ordinateurs portables 1 imprimante jet d'encre et Laser 1 scanner	3 ordinateurs de bureau 1 ordinateur portable 1 scanner 1 imprimante	2 ordinateurs portables 2 ordinateurs fixes 2 imprimantes et 2 scanner

En France, les moyens sont ceux du siège [des bureaux équipés, une salle de réunion pour l'accueil formation, un vidéo projecteur, une télévision et un lecteur DVD-VHS, une photocopieuse laser noir et blanc et une imprimante couleur] et s'y ajoute un bureau à Lille qui est partagé avec une autre structure de développement [Cap Humanaire].

L'équipe dispose de quatre ordinateurs (2002 (2), 2004, 2006) et devra en acquérir un nouveau en 2007. Branchés en réseau, ils sont connectés à Internet en ADSL.

Le GRDR possède un fonds documentaire important sur les lois et contexte de la décentralisation dans le BFS et sur l'histoire de la migration et des projets de développement initiés par les migrants.

7. Budget

7.1 Le budget

Budget récapitulatif					
GRDR 2007-2009					
Programme d'appui aux Initiatives de développement local et d'implication des migrants dans le développement de leur région d'origine					
MAE 2007					
		3 ANS	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
Cod	Rubriques	Coût total en euros			
1	Investissement immobilier	86 600	86 600	0	0
2	Investissement technique et mobilier	30 053	25 953	4 100	0
3	Transferts financiers	559 500	143 350	227 250	188 900
4	Fournitures et consommables	81 303	27 101	27 101	27 101
5	Conception et études ou expertises du Nord	121 250	36 250	48 000	37 000
6	Etudes ou expertises du Sud	234 850	87 200	85 550	62 100
7	Personnels expatriés	177 250	59 050	59 100	59 100
8	Personnel local	432 152	151 424	140 124	140 604
8	Personnel France	760 548	231 240	252 051	277 257
9	Formations	263 702	84 099	86 501	93 102
10	Services extérieurs à l'ONG	10 800	3 600	3 600	3 600
11	Mission de courte durée	58 625	17 071	20 162	21 392
12	Appui, suivi et contrôle	186 730	55 910	55 910	74 910
13	Evaluation	59 216	0	18 716	40 500
14	Capitalisation	229 750	44 625	66 685	118 440
15	Autres	182752	76 386	54 822	51 544
16	Divers et imprévus (10% de 1 à 15)	63 529	15 584	22 070	25 875
	Sous-Total 1	3 538 610	1 145 443	1 171 742	1 221 425
17	Frais administratifs ou de structure (maximum)	320 248	104 726	106 476	109 046
	Sous-Total 2	320 248	104 726	106 476	109 046
TOTAL GENERAL (Sous-totaux 1+2)		3 858 858	1 250 169	1 278 218	1 330 471
Montreuil, le 28 Février 2007					
Etienne Beaudoux, Président					

7.2 Plan de financement

Origine des ressources	Ressources prévisionnelles sur 3 ans en €	Etat d'avancement	%	Ressources prévisionnelles Année 1	Etat d'avancement	%	Ressources prévisionnelles Année 2	Etat d'avancement	%	Ressources prévisionnelles Année 3	Etat d'avancement	%
1.1 Ressources propres d'origine privée												
ACF	100 000	demandé		34 000	acquis		-	acquis		66 000	acquis	
Aldefi	60 000	demandé		-	-		30 000	demandé		30 000	demandé	
CCFD	113 000	-		43 000	acquis		35 000	-		35 000	-	
CFSI	52 700			16 287			19 350			17 063		
Michelham	66 100	demandé		24 200	acquis		21 000	demandé		20 900	demandé	
Secours Catholique	75 000	demandé		25 000	demandé		25 000	demandé		25 000	demandé	
GRDR	97 727			33 603			35 743			28 381		
sous-total 1	564 527		15%	176 090		14%	166 093		13%	222 344		17%
1.2 Valorisation												
sous-total 2	128 029		3%	27 917		2%	46 500		4%	53 612		4%
1.3 Ressources propres d'origine publique												
UE	789 202	acquis		240 496	acquis		276 069	acquis		272 637	acquis	
Collectivités Territoriales	717 100	demandé		250 666	demandé		260 767	demandé		205 667	demandé	
Club du Sahel (OCDE)	10 000	demandé		5 000	demandé		-	demandé		5 000	demandé	
Sous-total 3	1 516 302		39%	496 162		40%	536 836		42%	483 304		36%
Total des ressources propres	2 208 858		57%	700 169		56%	749 429		59%	759 260		57%
2. Contribution du MAE	1 650 000	demandé	43%	550 000	demandé	44%	528 789	demandé	41%	571 211	demandé	43%
Total général des ressources	3 858 858			1 250 169		100%	1 278 218		100%	1 330 471		100%

Montreuil, le 28 Février 2007
Etienne Beaudoux, Président

Montant de la requête au ministère : 1 650 000 €(dont 550 000 en année 1)